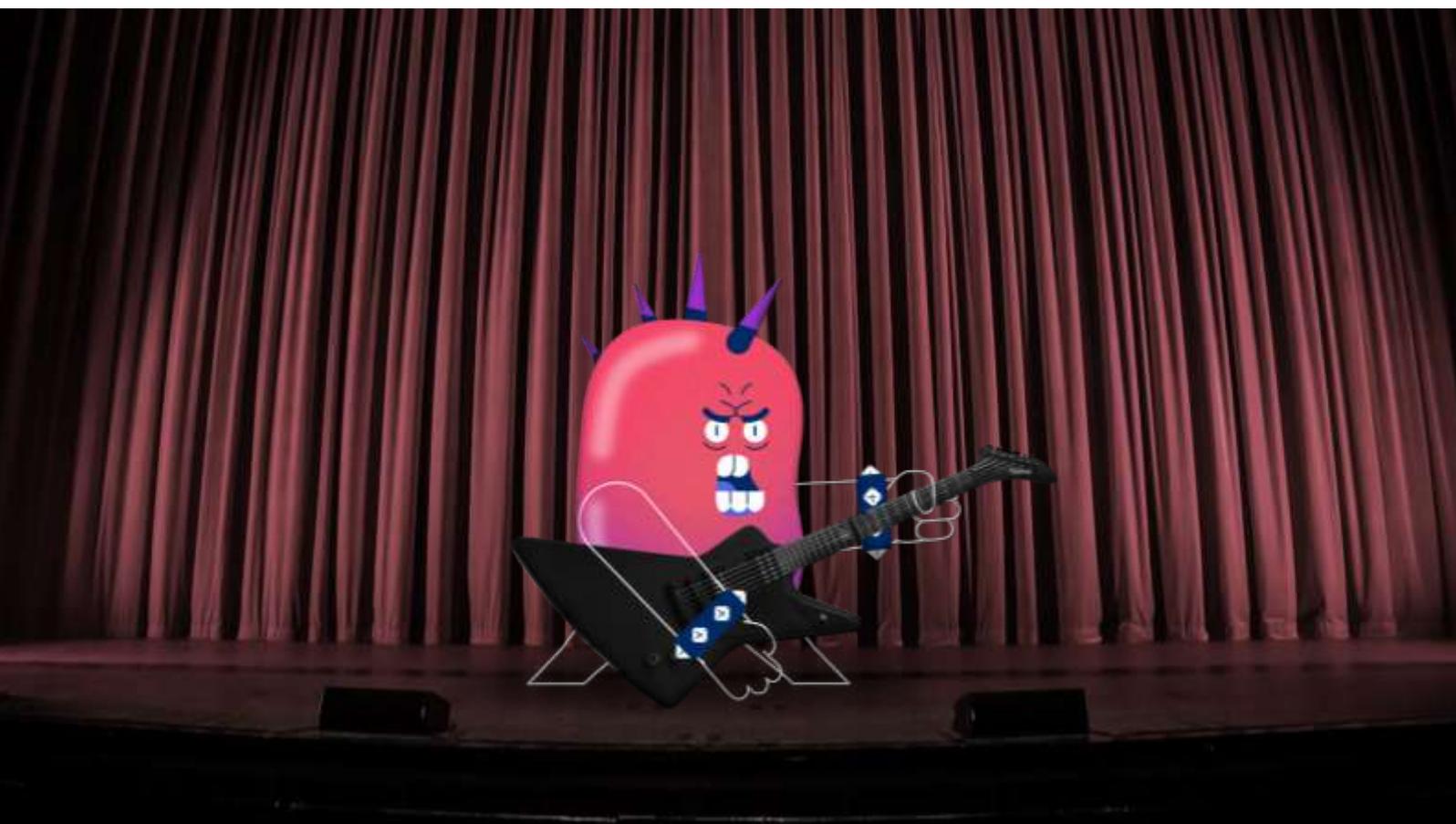


# RAPPORT PORTANT SUR LES ACTIVITES LIEES A LA PARTICIPATION DES ENFANTS

PROJET PARCS – 2019-2022



Le projet PARCS est financé par le programme Horizon 2020 de la Commission Européenne.

## I. HISTORIQUE

Au départ du projet, il avait été envisagé de créer un Comité Consultatif d'Enfants, qui devait accompagner chaque activité et se réunir à 6 reprises en deux ans. Pour cela, quelques outils préalables de recrutement et d'encadrement d'une première session avaient été développés, se basant notamment sur les méthodologies de *Lundy et al - 2011 - Working with young children as coresearchers\_an approach informed by the UNCRC* et *Vademecum Comment interroger les jeunes enfants (5-8 ans) par questionnaire ? Fédération Wallonie-Bruxelles, OEJAJ*.

**APPEL A PARTICIPATION**



Tu pratiques une activité sportive ou de loisirs ?

Tu veux en apprendre plus sur les droits de l'enfant et contribuer à les faire respecter lors des activités extra-scolaires ?

Tu aimes t'impliquer dans des projets avec d'autres enfants et jeunes ?

**REJOINS-NOUS !**

Si tu es intéressé-e, tu peux nous appeler au **02 203 79 08** ou envoyer un mail à **emmanuelle.vacher@defensesdesenfants.be** pour plus d'informations.

**A bientôt !**



Appel à participation CCE Parcs (2019)



Aujourd'hui, je te propose de répondre à quelques questions. Tes réponses vont aider les enfants à se sentir vraiment bien lors des activités qu'ils font à l'extérieur de leur école, comme faire du sport, aller en camp d'été, en école de devoirs...

Je veux juste savoir ce que tu penses. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Tu es libre d'accepter ou non de participer, rien ne t'y oblige.

Si tu n'as pas envie de participer, ce n'est pas grave. Et si tu as envie, que tu me dis oui maintenant, mais que tu changes d'avis plus tard, ce n'est pas grave non plus.

Tu verras, c'est très rapide, pas plus de 5 minutes ! S'il y a des questions auxquelles tu ne veux pas répondre, tu peux juste passer à une autre question. Toutes tes réponses ne seront lues que par moi et les personnes qui m'aident dans mon travail. Tu as le droit d'entourer plusieurs réponses.

**Si c'est clair pour toi, c'est parti !**

### Commençons par faire connaissance

Ton prénom :

Tu es : un garçon    une fille    je ne sais pas/je ne veux pas répondre

Ton âge :

Dans la vie, **tu aimes** et **tu n'aimes pas** (si tu veux, tu peux dessiner ta réponse) :

Comment ça va ?

Quelles sont tes activités en dehors de l'école ?

Quand je fais des activités en dehors de l'école, je me sens (entoure les réponses qui te conviennent) :



Bien



Ca dépend...



Pas terrible

Mes relations avec les autres enfants, dans mes activités, c'est plutôt (entoure les réponses qui te conviennent) :



Seul



Pas toujours facile...



Un peu ou plein d'amis

Et avec les adultes (entoure les réponses qui te conviennent) ?



Ca se passe super bien !



Ca dépend avec qui/  
ça dépend des jours



Bof bof...

Si tu as un problème pendant une activité, à qui en parles-tu ? (entoure les réponses qui te conviennent) :



Tes amis



Ta famille



Je préfère n'en parler à personne



Un autre adulte

Qu'est-ce qui pourrait rendre tes activités encore plus chouettes ?

Ce CCE n'a jamais été créé pour plusieurs raisons, telles que mentionnées dans les amendements introduits :

« En ce qui concerne le Comité Consultatif des Enfants, qui devait se dérouler au même rythme que celui des Adultes, nous pensons qu'il devrait se dérouler d'une manière différente pour quelques raisons. Tout d'abord, nous souhaitons réunir des enfants à partir de l'âge primaire, car ils constituent le principal public, en Belgique, pour les activités sportives et de loisirs. **Les enfants de cet âge sont difficiles à impliquer, et surtout pas à long terme**, c'est pourquoi nous préférons plusieurs sessions avec différents groupes plutôt que moins de sessions avec un seul. De plus, **les enfants d'âge primaire ont besoin d'avoir des réunions fréquentes pour vraiment se concentrer et comprendre le projet**. Ici, les réunions ont lieu tous les trois mois pendant deux ans, ce qui ne semble pas adéquat. De plus, **ce cadre rend encore plus difficile d'atteindre les enfants vulnérables**, car ils n'ont pas tendance à pouvoir suivre aussi longtemps des réunions qui ont parfois lieu loin de chez eux. Enfin, **les projets pilotes offrent plusieurs occasions de parler avec les enfants qui verraient alors réellement l'intérêt de participer puisque leur organisation serait discutée**. Cela aurait des implications concrètes pour eux.

Nous pensons donc qu'il serait judicieux de remplacer ce qui devait être six réunions d'une demi-journée tous les trois mois pendant deux ans avec le même groupe par des réunions sporadiques avec de nouveaux groupes de volontaires d'horizons différents + une consultation active des enfants bénéficiaires des organisations impliquées dans les projets pilotes ».

Il a été, comme indiqué par l'extrait de cet amendement, remplacé par des consultations organisées dans le cadre des projets pilotes ainsi que par deux séances participatives auprès de publics cibles diversifiés.

## II. EXPERIENCES PILOTES

Toutes nos interactions avec les enfants ont été guidées par notre Politique de Protection de l'Enfance et, en particulier, par notre [Guide pour une recherche éthique impliquant les enfants](#) (p.24).

Dans chaque projet pilote, les intervenants ont été libres de choisir, avec l'organisation accompagnée, les méthodologies pour proposer une participation aux enfants. Voici comment cela s'est déroulé dans les 8 organisations :

### **Académie de Musique d'Anderlecht**

Un tableau et une boîte à réponses ont été mis à disposition des enfants dans le préau de l'Académie de Musique d'Anderlecht.

Des feuilles intitulées "Ton académie idéale" avec comme consigne "Dis-nous avec tes mots ou un dessin, ce que tu ferais pour avoir une académie idéale. Donc, une académie où tu te sens bien, en sécurité, et où tu es content(e) de venir" étaient à disposition des enfants. Quatre questions principales se trouvaient dans un tableau :

- Ce que tu aimes à l'académie et qu'il faut garder
- Ce que tu aimes et qu'il faut améliorer
- Ce que tu n'aimes pas du tout (dis pourquoi)
- Ce qui manque pour te faire sentir mieux

Également l'âge et le cours suivi par l'enfant/l'adolescent était demandé.

Concernant ces différentes questions, les enfants expriment que :

- Ils aiment : « danser, chanter, jouer d'un instrument, apprendre beaucoup de nouvelles choses, les copains ».
- Ils aiment moins : « le solfège ; chanter devant tout le monde ; la théorie ; être le seul garçon ; attendre longtemps avant ou entre les cours ; le bruit dans le préau ; les peintures dans le préau parce que je ne sais pas ce qu'elles représentent, elles sont bizarres ; entendre les autres instruments quand je joue (exemple : la trompette) ».
- Ce qu'il leur manque pour se sentir mieux est : « un endroit pour répéter avant le cours ; un endroit pour lire ou faire des devoirs quand on attend ; un plafond plus bas dans le préau pour que cela résonne moins ; une plaine de jeux dehors quand on attend ».
- Ce qu'ils n'aiment pas du tout est : « le chewing-gum en dessous des bancs et des chaises parce que c'est dégoûtant ; les crayons au plafond et les murs fissurés, ce n'est pas beau ».

Sur le tableau était également inscrit "ton meilleur souvenir" et "ton pire souvenir". À la première question des enfants ont écrit « les applaudissements et félicitations des parents après une audition ; quand on s'est tous mis autour du piano et qu'on a chanté ; quand on a joué des instruments ».

"Au pire souvenir", les réponses étaient : « avoir eu une mauvaise note dite devant tout le monde au solfège », cette réponse est revenue à trois reprises ; ainsi que « le jour où je ne trouvais plus ma classe ».

Malheureusement, Pascale, la professeure de guitare à l'initiative de cette boîte à réponses n'a plus pu assister à la suite des réunions et le reste des réponses n'a donc jamais été partagé avec l'ensemble du groupe.

### **Animation et Loisirs pour Tous**

« Fanny a rencontré des enfants. Ces derniers ont leur mot à dire. **Mais il n'y a pas eu d'autres activités avec les enfants durant la période du projet à cause de la crise sanitaire.** Un membre du comité de pilotage a rencontré les enfants et jeunes de l'école de devoirs pour échanger ensemble autour de leur bien-être et protection ».

### **Coala**

Chez Coala, **la situation sanitaire ne permettait pas aux enfants de participer.** « Les activités pour enfants étaient restreintes, les plaines annulées pour l'intérêt des enfants et par manque de locaux disponibles », précise l'une des IS. En revanche, « **les autres acteurs de chez COALA ont collaboré à la rédaction** de la PPE. Ils ont même prévu des réunions parmi les acteurs des autres centres Coala pour savoir s'ils vont appliquer ou non la PPE à l'ensemble de l'ASBL, voir comment ils peuvent s'en servir concrètement ». L'accompagnatrice se pose aussi **la question de la place de l'intimité** : comment penser la relation avec les parents tout en faisant en sorte de ne pas stigmatiser l'enfant ?

### **RFCL**

Aucune activité avec les enfants n'a pu avoir lieu, par manque de temps. Les différents intervenants se sont demandé comment impliquer les jeunes dans leurs droits, **comment mettre les enfants dans le circuit sans risque d'instrumentalisation. L'IS considère notamment qu'il est de la responsabilité des adultes de faire valoir le droit des enfants.** Quant à une PPE pour les enfants, il est essentiel de réfléchir au public visé. Qu'est-ce qu'on peut mettre dedans ? Quels éléments sont pertinents à mentionner ?

### **FFG**

Une activité a eu lieu avec les enfants. L'idée était de pratiquer la consultation via des jeux. Il leur a d'abord été expliqué dans quel contexte et avec quel objectif se pratiquait la consultation, ce qui serait fait de leur réponse ainsi que les questions de consentement.

Le premier jeu consistait à demander aux enfants d'indiquer sur des post-it, que l'on collait sur une mascotte imaginée ensemble, les qualités de l'entraîneur parfait. Voici celles qui apparaissaient :

- Drôle, amusant, rigolo, qui a de l'humour, qui met une bonne ambiance x6
- Gentil, sympa, positif x5
- Patient x4
- Attentif, à l'écoute x3
- Respectueux x2
- Compréhensif x2

- Compréhensible
- Juste
- Qui ne crie pas
- Travailleur
- Positif
- Un peu strict
- Qui veut bien manipuler
- Motivé
- Motivant
- Investi
- Renseigné
- Joyeux
- Calme
- « Super sympa avec nous, gentil, qui nous comprend quand on a mal à nos blessures » (fille, 9 ans)

Puis, on a organisé une activité participative sur « ce que j'aime dans mon quotidien et dans mon sport » :

- Les moments de détente : faire du foot, aller à l'école à pied quand il n'y a pas trop de circulation, se détendre dans la chambre, manger, quand il fait beau
- Les autres : se faire des amis, avoir de bons profs, avoir de bons coachs, quand le coach est content
- Les infrastructures : avoir de bons agrès, le jacuzzi et le sauna
- Le sport : réussir, partir en stage, voyager

« Ce que je changerais si j'avais une baguette magique » :

Infrastructure

- Avoir plus d'équipements qui amortissent mieux les chutes, pour que ce soit moins douloureux
- Avoir un meilleur accès wifi
- Avoir la climatisation
- Avoir une toilette dans la chambre
- Que la nourriture soit meilleure
- Manger tous ensemble

Relationnel

- Améliorer la communication entre la direction et les gymnastes (notamment concernant les horaires)
- **Quand l'athlète a mal mais que le coach s'en fiche**
- **Que les entraîneurs soient moins fâchés**
- Ne pas faire de préférence ou de favoritisme – « favoritisme au niveau des filles par la direction » (garçon, 13 ans)
- **« Si on est fatigués, plus aménager le programme » (fille, 14 ans)**
- **« Notre entraîneur doit être plus gentil et plus patient » (fille, 12 ans)**
- **« Que un certain coach ne me dise pas des mots blessants, évite les mots maladroits comme 'c'est du laisser-aller avec les poils', etc. »**

## Perspectives

- Voyager plus
- Avoir plusieurs entraîneurs différents pour avoir plusieurs avis

Malheureusement, l'IS note que l'on n'a pas pu aller plus loin parce que « On a essayé de parler de l'importance d'inclure davantage les enfants, **mais toute la démarche est centralisé par le directeur**, ce que limite un peu les suggestions ».

## JoSo

« Il a été réfléchi à une manière d'inclure les enfants dans le projet. Cependant, l'ASBL JoSo offre un accès aux sports à des enfants extraordinaires, plus précisément des enfants porteurs d'autisme et de handicaps mentaux. **Il s'agit donc d'un public extraordinaire** ».

L'accompagnatrice précise : « Comme le JOSO organise des activités sportives pour des enfants handicapés, la participation des enfants au projet n'a pas été centrale mais n'avait pas été non plus rejetée. L'IS a l'habitude d'organiser des formations et de développer du contenu pédagogique. Il avait avancé plusieurs idées pour impliquer les enfants. En revanche, après la première rencontre en physique au complexe sportif, cette possibilité a été écartée. **L'autisme des enfants était trop avancé pour les impliquer dans cet exercice, d'une manière ou d'une autre**. Ensuite, même si l'autisme des enfants n'avait pas aussi lourd, la présidente et les animateurs arrivent sur les lieux des activités juste avant qu'elles démarrent et les parents déposent leur(s) enfant(s) également juste avant l'heure. **Je pense qu'il aurait été trop compliqué de demander aux parents de déposer leur(s) enfant(s) en amont et aux animateurs d'être disponibles** ».

## SGP

« Nous avons réfléchi à la possibilité d'administrer un petit questionnaire, avec de jeux aux enfants et de les rencontrer ensuite lors des camps d'été. Finalement, cela a eu lieu pendant en camp scout en août avec des enfants de 12 ans. Il s'agissait d'une activité de créativité :

- Si tu devais écrire un message à un adulte (président des Scouts et Guides Pluralistes, etc.) pour faire mieux respecter les droits de l'enfant dans le mouvement, qu'est-ce que ça serait ?
- Dessine un ou deux droits que tu souhaites défendre et explique pourquoi
- Ecris ou dessine les nouveaux droits dont tu rêves pour les enfants ? ».

Les enfants ne connaissaient pas trop le sujet. La personne contact pour l'organisation avait envoyé des outils, cartes et activités pour le déroulement aux bénévoles : **ça n'a pas été facile à faire**, il y a eu un problème de temps. **Les enfants ont relevé le fait qu'il pouvait y avoir des insultes entre eux. Il n'y a pas pu avoir davantage d'activités à cause du Covid et des inondations.**

## A RETENIR

- Permettre la participation des enfants est un challenge pour les organisations, en général mais à fortiori en matière de protection. La crise sanitaire et d'autres difficultés imprévues, comme les inondations, ont encore compliqué cet échange. Néanmoins, il est positif de constater que, dans les organisations où elle a pu avoir lieu, la participation des enfants a permis de faire émerger des considérations qui n'avaient pas toujours pu être exprimées, et s'est avérée précieuse pour la construction de la PPE. Les enfants ont participé activement au processus dès lors qu'on leur proposait dans un format ludique. C'est ce type de méthodologie qui devra être mis en avant dans le Guide pratique.
- Les enfants aiment leurs activités, en tant que telles mais aussi pour les personnes qu'ils y retrouvent, et le fait de les pratiquer collectivement. Les enfants aiment chanter, danser, jouer, rire, se sentir écoutés, apprendre, se retrouver avec leurs amis, être félicités, vivre des moments en cohésion avec le groupe.
- En parallèle, les situations vécues comme de l'humiliation collective apparaissent souvent comme problématiques (ex. avoir une mauvaise note dite devant tout le monde).
- Les gestions du temps suscitent également des difficultés : devoir attendre entre les cours, ne pas pouvoir manger ensemble...
- Les enfants font aussi énormément de retours concernant leur environnement qui n'est pas adapté, ou pas bien expliqué : trop de bruit, des peintures que l'on ne comprend pas, perdre sa classe ou son groupe, ne pas avoir d'endroit où attendre, manquer d'équipements adaptés...
- Dans le haut-niveau, les questions de rapport au corps et à la douleur reviennent de manière claire comme problématiques : sentiment de ne pas être écouté lorsqu'on communique sa douleur ou sa fatigue, colères des entraîneurs, jugements sur le physique des enfants...
- Plus largement, certains intervenants se sont interrogés : comment penser la relation avec les parents tout en faisant en sorte de ne pas stigmatiser l'enfant ? Comment faire participer les enfants sans risque d'instrumentalisation et sans les rendre responsables de leur protection ? Comment donner accès à la participation à des enfants avec des besoins spécifiques, comme le handicap mental ?

### III. ACTIVITE PARTICIPATIVE EN SEJOUR DE VACANCES : LA FETE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 2 août 2021, une activité visant à permettre la participation des enfants a été organisée avec l'ASBL Arc-en-Ciel, à Couvin. 18 enfants étaient présents. L'objectif de cette activité était de susciter la parole des enfants autour des questions de protection dans le sport et les loisirs. Nous avons décidé, vu que l'activité avait lieu durant un séjour de vacances, **d'organiser un grand jeu** pour faciliter la parole sous format ludique.

Le thème du séjour de vacances gravitait autour des fêtes de l'année, nous avons donc décidé d'axer l'activité sur la fête des droits de l'enfant. Le jeu débutait avec la diffusion d'une vidéo de Benoit (directeur de DEI, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies) se présentant et appelant les jeunes à l'aide car les USA avaient volé la Convention des droits de l'enfant, ce qui risquait de créer un irrespect des droits des enfants dans le monde. Ensuite, on prenait un temps pour discuter avec les enfants : c'est quoi cette convention ? Que garantit-elle aux enfants ? Est-ce d'accord d'aider Benoit et le Comité ? Puis les enfants étaient répartis en 5 groupes et un plan était distribué dans chaque équipe. Le plan incluait 5 lieux, comprenant chaque fois une « épreuve ». Si l'épreuve était réussie, l'animateur délivrait au groupe une carte comprenant un droit de l'enfant. Au total, il y avait 24 cartes 'vrais' droits, et 1 'faux' droit. Le grand jeu était réussi lorsque toutes les cartes étaient été collectées, et que le faux droit était démasqué pour que tous les droits soient réunis. Les enfants pouvaient ensuite fêter dignement les droits de l'enfant !

Voici le compte-rendu de cette journée :

#### 1. Atelier sportif

Chaque participant était mis en « situation de handicap » (casque sur les oreilles, yeux bandés, jambes attachées, bandeau sur la bouche, bras attachés), les enfants devaient coopérer pour réaliser un parcours et se transmettre un mot. Retour de la discussion entre les enfants et l'animatrice sur l'activité :

- Ressenti du parcours : pas facile de réaliser le parcours tout seul, position inconfortable, « quand je verrai des personnes handicapées, je les aiderai ».
- Est-ce que vous pensez que tous les enfants ont accès aux loisirs, même avec des handicaps ? : non à cause de leurs difficultés physiques. Ça dépend du handicap qu'ils ont.
- Est-ce que ces enfants peuvent s'épanouir autant que les autres ? : c'est difficile parce qu'ils n'ont pas les mêmes capacités, ils ne peuvent pas s'amuser autant, c'est plus dur pour eux. Oui, si on leur permet d'avoir accès aux activités. Ça dépend.
- Qu'est-ce qu'il faudrait pour qu'ils puissent y avoir accès ? S'épanouir ? : trouver des solutions pour qu'ils puissent profiter, faire des jeux qu'ils sont capables de faire, des jeux spécialisés pour eux. Il faut les aider, les mettre en confiance.

- Qu'est-ce que vous penseriez s'il y avait des enfants ayant des handicaps dans le groupe ?  
Qu'est-ce que vous feriez ? : ce sont des personnes normales, ce n'est pas chouette pour eux, « je me sentirais triste pour eux », il faut les rassurer, il faut se mettre à leur place, « je parlerais avec eux », « je les aiderais », il est possible de rendre le séjour chouette pour eux.

## 2. Atelier réflexion

Quelles sont les qualités/attitudes/compétences qui vous plaisent et vous semblent importantes chez un encadrant/animateur/entraîneur travaillant avec des enfants ?

- Être attentif
- Ne pas forcer
- Être à l'écoute (II)
- L'humour, drôle (III)
- Patient
- Gentil (III)
- Calme, cool
- Attentionné
- Positif
- Sens de la rigolade
- A l'écoute (II)
- Juste, équitable, raisonnable (II)
- Ne pas trop crier (III)
- Actif
- Respectueux, serviable
- Pas trop de remarques répétitives
- Être attentif (II)
- Être souriant
- Être différent
- Joyeux
- Ne pas s'énerver trop vite
- Ecouter et croire les enfants (II)
- Ne pas être en colère
- Respectueux (III)
- Poli
- Lire des histoires aux enfants
- Aidant
- Jouer avec les enfants (II)
- Bien expliquer les activités
- Parler gentiment aux enfants (III)
- Ne pas faire mal aux autres
- Laisser les enfants s'exprimer
- On sanctionne les animateurs qui ne respectent pas les droits de l'enfant

### 3. Atelier créatif



Quels sont les éléments, les choses qui te permettent de te sentir bien/en sécurité dans une activité de loisirs ? Pictionary pour illustrer les réponses.

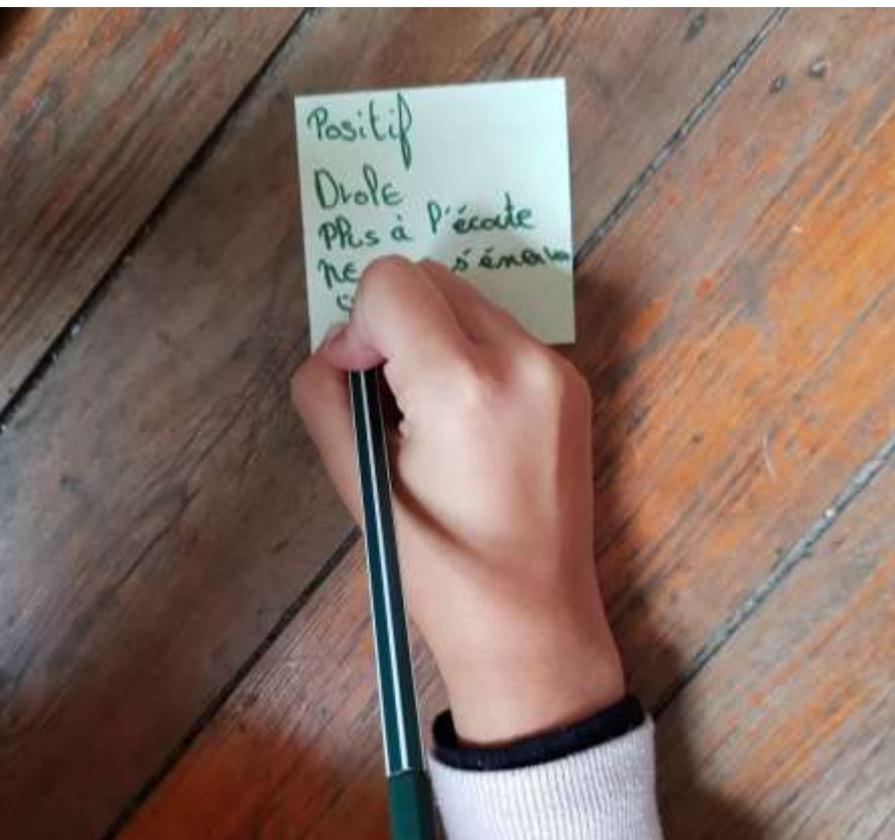
Ce qui en ressort majoritairement est l'importance de l'entente entre les enfants, « l'entente met de bonne humeur et rend serein », l'importance des activités en petits groupes et du libre choix d'activité.



Les deux autres ateliers ont permis d'informer sur les droits de l'enfant, par le biais d'un parcours (parcours sportif qui se terminait par une question de l'animateur sur les droits de l'enfant) et d'un atelier dégustation (l'animateur posait une question aux participants sur les droits, avec une dégustation surprise en fonction de la réponse).

## A RETENIR

- Les enfants, sans grande surprise, expriment vouloir être acceptés, et être prêts à accepter et à soutenir les autres dans leur différence. La thématique du lien de confiance est omniprésente, bien que formulée de différentes manières. Celle-ci passe aussi par la liberté de choisir, de s'exprimer, de se sentir écouté-e.
- L'activité a très bien fonctionné : le jeu a permis d'obtenir de nombreuses réponses auprès d'un groupe d'enfants à besoins particuliers (enfants placés) d'âge primaire, et souvent peu atteint par les activités participatives sur ce type de questions.



## IV. ACTIVITE PARTICIPATIVE AVEC ENFANTS EN FORMATION POUR DEVENIR ENCADRANTS

Pour cette activité, le contexte était un peu différent puisqu'il s'agissait d'intervenir dans le cadre d'une formation d'enfants et de jeunes pour devenir encadrant·e·s. Dans ce cadre nous avons donné une présentation (voir matériel) et avons ensuite procédé à des jeux de rôles et des mises en situation par lesquelles nous avons essayé de récolter l'opinion des participant·e·s.

Globalement, le groupe a manifesté **une attention très soutenue quant aux questions de violence, avec pas mal de vécu ou de confrontation à des cas** dans leur vie personnelle, ou bien via le biais d'encadrements déjà menés dans d'autres organisations.

### Retours immédiats des enfants/jeunes :

- Traitement différencié entre adultes et enfants dans l'encadrement. « Si j'encadre en temps qu'enfant et que je détecte quelque chose, que je lance un signalement, j'aurai moins de chances d'être pris au sérieux qu'un adulte ».
- Pas de connaissance du cadre de signalement, de prévention et de prise en charge.
- Peur du signalement, peur également de la perte de lien de confiance.

### Matériel utilisé (PPT et mises en situation)



## Que va-t-on aborder aujourd'hui ?

- Les politiques de protection de l'enfance et le droit à la protection dans les sports et loisirs
- Les différentes typologies de violence et leur prévalence
- Les signes et conséquences de la violence
- Les questions d'éducation bienveillante et leur importance
- Des cas concrets, pour réfléchir ensemble !



# LES DROITS DE L'ENFANT & LA PROTECTION DE L'ENFANCE

## Droits de l'enfant

- Convention relative aux droits de l'enfant
- Concerne toute la société
- Droit à la non discrimination (art.2)
- Principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (art.3)
- Droit à la vie et au développement (art.6)
- Droit à la participation et la liberté d'opinion (art.12, 13)
- Droit à la liberté de pensée, conscience, religion (art.14)
- Droit à la protection de la vie privée (art.16)
- Droit à l'information (art.17)
- Droit à la protection contre les violences (art.19)
- Droit à l'éducation (art.28)
- Droit au repos et aux loisirs (art.31)



## Droit à la protection et au bien-être

Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, 1989):

- droit de pratiquer des activités sportives et de loisirs
- droit d'être protégé.es contre toutes les formes de violence

→ L'environnement dans lequel ils,elles pratiquent ces activités - essentielles pour leur santé, leur bien-être et leur développement - doit garantir leur bien-être et protection.



## Protection de l'enfance

- Ensemble de normes, politiques, procédures, devoirs ayant pour objectif de protéger les enfants, c'est à dire de garantir le respect de leurs droits et de leur intérêt supérieur.
- Ensemble des devoirs incombant à une organisation, et aux personnes lui étant affiliées, en vue de garantir la protection des enfants avec lesquels elle se trouve en contact direct ou indirect.
- Il est nécessaire de s'assurer que les activités organisées ne nuisent pas aux enfants, c'est-à-dire qu'ils n'exposent pas les enfants à des risques de maltraitance et d'abus et que toute préoccupation de l'organisation concernant la sécurité des enfants est signalée aux autorités appropriées.

## Politiques de protection de l'enfance

### Cadre réglementaire

- Niveau national : Code pénal (coups et blessures volontaires, traitements inhumains ou dégradants, viols...).
- Niveau communautaire : Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance (2004) et Plan triennal de prévention de la maltraitance (2018)
- Niveau sectoriel : chaque secteur dispose de ses propres textes de référence (Code qualité ONE du 17 décembre 2003., Décret aide à la jeunesse du 18 janvier 2018., Décret éthique sport du 20 mars 2014., codes d'animation des Scouts / Guides...).

→ S'appuyer sur l'existant !

### Utilité

Une Politique de protection de l'enfance propose un cadre de principes, de normes et de directives qui serviront de référence de base à l'organisation et aux individus.

Elle démontre un engagement pour la protection des enfants et permet d'établir un environnement sain et positif. Elle est la démonstration d'une vraie responsabilité prise envers les enfants.

Elle a à la fois un rôle préventif mais donne aussi des outils de détection et de réaction. Elle constitue une bonne base pour la protection de tous, mais n'est pas une fin en soi !

Les PPE nous viennent tout droit des pays anglophones ! Elles sont obligatoires dans la plupart d'entre eux, pour toutes les organisations accueillant des enfants. Dans le monde francophone, de plus en plus d'organismes financeurs les requièrent.

## Politiques de protection de l'enfance

de quoi parle-t-on ?

Un document écrit

Adapté à l'organisation

Consignant des règles et accords

Pour le bien-être de tous et toutes

## TYPOLOGIE ET PREVALENCE DES VIOLENCES

## Typologies des violences

### VIOLENCE VERBALE

« Tu seras jamais bon à rien ! »

Parole humiliante, insultante.

Ex : commentaires dévalorisants, insultes, injures, menaces, moqueries, sarcasmes, interdictions continuelles, du harcèlement sous forme d'ordres, de critiques incessantes, d'insinuations malveillantes, de cris, de hurlements.



### VIOLENCE PHYSIQUE

Tout acte qui va de l'atteinte à l'intégrité physique d'une personne jusqu'à mettre sa vie en danger.

Ex : battre, mordre, brûler, étouffer, étrangler, frapper, pousser, secouer, attacher, mutiler, assassiner.

### VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

Attaque persistante contre le sentiment de valeur personnelle.

Ex : terreur, isolement, dénigrement, indifférence...

### NEGLIGENCE

Traitement d'un enfant qui ne satisfait pas aux conditions essentielles à son développement émotionnel, psychologique et physique.

### VIOLENCE DOMESTIQUE

La violence domestique est une violence qui se produit à la maison et qui peut toucher tous les membres du foyer. Elle est souvent dirigée contre les partenaires intimes, mais les enfants qui sont témoins de la violence sont également victimes de la violence domestique.

### VIOLENCE INSTITUTIONNELLE ET STRUCTURELLE

Violence qui se produit dans des institutions telles que les orphelinats, les maisons d'accueil, les centres de détention ou d'autres espaces institutionnels où les enfants et les jeunes sont pris en charge.

### VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Toute forme de violence commise à l'encontre d'un individu en raison de son sexe biologique, de son identité de genre ou de son adhésion perçue aux attentes socialement définies de ce que signifie être un homme ou une femme, un garçon ou une fille.

## Typologie des violences et chiffres - sports et loisirs



Selon l'étude de Vertommen et al. 2016, conduite dans les milieux du sport, aux Pays-Bas et en Belgique.

L'étude trouve aussi que les enfants les plus à risque sont : les enfants issus de minorités ethniques, les enfants LGBTQI+, les athlètes de haut niveau et les enfants en situation de handicap (prévalence de 31,4%). Les agresseurs et les victimes viennent de tous les milieux = tout le monde est concerné.

+ étude de Giatiny – 10% des enfants victimes de harcèlement dans le sport

## D'autres violences : intrafamiliales, inceste, scolaires, institutionnelles...

En Belgique, s'il n'existe pas de chiffres officiels, SOS Inceste a reçu en 2019 plus de 1.200 appels, soit trois à quatre par jour en moyenne. Depuis le confinement, ce chiffre a explosé. **On estime que deux à quatre élèves par classe sont concernés.**

**RTA** : [Tel service], c'est un centre de l'aide à la jeunesse qui accueille combien d'enfants ?

**NATHALIA** : 15-16

**RTA** : De 3 à 18 ans ?

**NATHALIA** : Zéro.

**RTA** : Zéro ? Il y a vraiment des tous petits, aussi ?

**NATHALIA** : Il n'y a que des petits, ils ne voulaient plus de grands. Il y avait une grande qui est tombée enceinte, qui avait de mauvaises fréquentations, qui se droguait et tout ça. Une qui est partie dans un autre centre, spécialisé, donc, il n'y avait que moi comme grande. Après, il n'y avait que des petits, de 2,5 ans, à 10 ans, à 11 ans, vu que les éducateurs ne faisaient pas leur boulot, **ils les tapaient, ils les empoignaient, ils les lançaient...**  
(...)

**RTA** : C'est le sentiment que tu avais, le centre choisissait qui rentrait ? Qui rentrait pas ?

**NATHALIA** : Oui, mais c'était vraiment une garderie, c'est toujours une garderie.

**RTA** : Et ça, ce n'est pas respectueux des gens qui y sont ?

**NATHALIA** : Ben, pour nous, qu'on est ados, quand cela pue la cacca, que cela pue le pipi, que c'est dégueulasse, que ça gueule de partout, des fois jusque minuit...

[...] Les chambres ne sont pas équitables, on met une fille de 13 ans avec une fille de 5 ans. C'est le monde qui bouge.

LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES ENRACINÉES À LA JEUNESSE DU POINT DE VUE DES BÉNÉFICIAIRES 8

## CONSEQUENCES & SIGNES DE LA VIOLENCE

### Conséquences de la violence

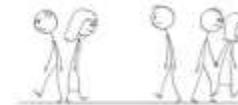
Nous ne vivons pas tous les mêmes conséquences ou avec la même intensité, chaque personne et chaque expérience sont uniques.

#### Conséquences physiques :

- Blessures (fractures, ecchymoses et cicatrices, maux de ventre, etc.)
- Douleurs chroniques liées à des blessures.
- Impact négatif sur le développement de l'enfant (système circulatoire, muscles et os, défenses immunitaires etc. )
- Comportements à risque pour la santé qui augmentent (fumer, consommer de l'alcool et des drogues, comportements sexuels à haut risque...)
- Augmentation du risque de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète et d'autres problèmes de santé à cause de comportements négatifs d'adaptation, de réaction face aux violences vécues.

#### Conséquences psychologiques :

- Cauchemars intenses et répétitifs, peur de l'obscurité
- Anxiété, forte colère et agressivité
- Grande tristesse, dépression, suicide
- Sentiments de culpabilité et de honte
- Perte de confiance en soi, sentiment d'infériorité, etc.



#### Conséquences sexuelles :

- Difficulté à fixer des limites appropriées
- Attitude craintive ou négative à l'égard de la sexualité
- Risque de grossesse chez les adolescentes ou de maladies sexuellement transmissibles (MST/VIH)
- Rapports sexuels douloureux, perte de plaisir sexuel, etc.

#### Impact sur les études/le travail :

- Problèmes de concentration, décrochage scolaire
- Conflits à l'école/au travail
- Problèmes pour fixer des objectifs scolaires et professionnels à long terme.

#### Conséquences comportementales :

problèmes de socialisation avec les autres, timidité extrême et peur des étrangers, délinquance, violence verbale, consommation de drogues/alcool, prostitution, etc.

### Signes de violence

Les conséquences de la violence, lorsqu'elles sont visibles, peuvent être des signes. Comme les conséquences, les signes varient selon l'âge, la situation, dans le temps. Une accumulation, un **faisceau de signes** renforce la suspicion, l'inquiétude.

### Les facteurs de risque

Les éléments, les personnes, les situations qui augmentent les risques d'un enfant d'être affecté par de la violence, ou qui l'aggravent notamment : l'âge, la situation familiale, la trajectoire et l'étape du trajet, les problèmes de santé mentale, les handicaps physiques et mentaux, le genre et l'orientation sexuelle...

### Les forces et la résilience

Il est important de mettre en avant les capacités de chaque personne, surtout les enfants, de guérir, de se rétablir des violences vécues, d'être résilient.

## ZOOM SUR LA VIOLENCE DITE EDUCATIVE ORDINAIRE

## Violence dite éducative ordinaire

La Violence dite Educative Ordinaire est une violence physique, psychologique et/ou verbale qualifiée d'éducative dans la mesure où elle est employée dans un but perçu comme d'éducation. Elle est dite « ordinaire » parce qu'elle est souvent quotidienne, considérée comme banale, normale, et tolérée sinon même parfois encouragée.

Les effets négatifs de l'utilisation de la violence dans l'éducation ne sont plus à prouver (santé physique et mentale, développement de l'enfant...). Dans cette optique, et comme le rappelle la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que de nombreuses instances internationales, la loi doit être le premier garant de l'interdiction des violences dans le milieu familial.



La Belgique n'interdit pas suffisamment clairement la violence dite éducative ordinaire (multiplicité des règles au niveau pénal et civil, non-explicite en termes de contenu, jurisprudence ambivalente...).

Pour cette raison, DEI-Belgique a souhaité savoir si, réellement, la loi était comprise de tous et s'il s'agissait uniquement d'un problème minoritaire issu de pratiques individuelles. Un sondage a donc été lancé en ligne entre le 10 mars et le 18 mars 2020 auprès d'un échantillon représentatif de la population belge (2 013 répondant.e.s), afin de connaître les opinions et comportements de la population.

### Quelques données

- Les privations sont fortement plébiscitées comme moyen actuel de punition : priver d'écran (22%), priver de GSM/Internet (16%), confisquer un jeu (16%), interdiction de sortie (13%). Ces taux sont à chaque fois pratiquement doublés si on ajoute les usages passés (« je le fais mais plus maintenant »).
- Même si elles ne sont pas dominantes, on peut tout de même s'étonner de l'usage actuel de punitions relevant de la violence (psychologique et physique) : crier (18%), mettre au coin (14%), mettre une petite claque (9%), enfermer dans la chambre (10%), bousculer ou empoigner (6%), tirer les oreilles (5%), donner un coup de poing/piéds (5%).
- Les chiffres doublent voire triplent si on regarde les 3 catégories (pourrait le faire, l'a déjà fait mais ne le fait plus, le fait encore) : donner un coup de pied/poing (11%), bousculer ou empoigner (22%), mettre au coin et crier (48%).

## Education bienveillante

### Identifier et répondre aux besoins des enfants

Où se situent les besoins d'un enfant ?

- Les cris, les pleurs ou les colères sont, en règle générale, la réponse à un besoin naturel non satisfait
- Et donc bien souvent la source de la violence qu'un parent fait subir à l'enfant
- Une part de la solution ? Etre à l'écoute des besoins, voire les anticiper
- Attention besoins ≠ désirs, mais important d'aussi écouter les désirs, lorsque c'est possible
- Résultat : l'enfant se sent écouté, compris, en sécurité



Ce qui déclenche les pleurs/les cris/les colères (= comportement dit négatif), n'en est pas forcément la cause.

« Quand un enfant se met à hurler et à se rouler par terre parce qu'on lui refuse un biscuit... ce biscuit n'est que le déclencheur. La cause est à chercher bien plus loin, dans une autre frustration, plus en proportion avec l'intensité de la réaction émotionnelle (problème à l'école, humiliation par un copain, panique parce que vu un truc qui fait peur à la télé...) ».

Isabelle Filliozat.

Pour bien répondre aux besoins des enfants, il faut d'abord les comprendre.

Quels sont les premiers besoins de l'enfant ?

### Pyramide de MASLOW



360-pour-vo-Desire.com



### Face aux besoins : l'accueil des émotions

- Le regard : outil sous-estimé
- Ne pas minimiser, mettre des mots
- Aller au bout de l'émotion
- Demander ce qu'il s'est passé une fois le calme revenu

Quelques tips : la langue des signes pour les bébés, renforcer la confiance en soi, distinguer violence physique et contact physique, verbaliser les besoins grâce aux émotions, la roue des émotions, prendre l'habitude de verbaliser ses propres émotions...





## Attention !

- Répondre à ses propres besoins est une nécessité
- Ne pas devenir malveillant envers soi-même
- Préférer le « je » au « tu »

*Non mais ça va pas ? Qu'est-ce qu'il t'a pris de traverser la route tout seul ? - J'ai eu super peur, tu sais que pour traverser, il faut donner la main ! »*

Tout est une question d'équilibre !

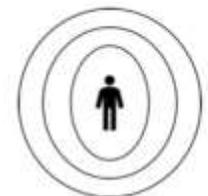
## Bienveillance et fermeté

- Education bienveillante n'est pas synonyme de laxisme
- Fixer des règles est fondamental
- L'enfant doit comprendre le respect des besoins d'autrui
- Attention : une règle peut très bien fonctionner dans une autre famille, et s'avérer tout à fait inadéquate dans une autre.



## Cercle de confiance

Trouver du soutien et demander de l'aide peut être un défi pour les enfants et les jeunes et parfois ils ne savent pas où aller ou à qui faire confiance.



## À qui demander de l'aide ?

Comment réagir si on subit de la violence ou si on connaît quelqu'un qui en est victime? Faire appel à des personnes ou services spécialisés sur les questions de violence et de droits de l'enfant. Quelques pistes :

- En général : travailleur-se-s, médecins, avocat-e-s, police, assistant-e-s sociaux-les, professeur-e-s...
- Au sein des établissements scolaires : Centres Psycho-Médicosociaux, Services de Promotion de la Santé à l'école...
- Santé : Centres de planning familial, spécialistes...
- Soutiens intervenant à la demande des enfants : AMO, SDJ, Child Focus, SOS Jeunes...
- Services d'écoute/chat gratuits : Télé-Accueil au 107, Ecoute Enfants au 103, Chat Maintenant j'en parle...
- Services spécialisés questions/violences de genre : Rainbow House, Transkids, Maisons Arc-en-Ciel, Genres Pluriels, GAMS...
- Services « officiels » : SOS Enfants, Conseiller de l'Aide à la Jeunesse du SAJ, UNIA, CPAS...

## Jeux de rôles

Plusieurs cas vont vous être distribués. Pour chacun d'entre eux :

- Par groupe de 3, une personne prend le rôle de l'enfant, une de la-du professionnel-le et une de l'observateur-ice.
- Essayez de résoudre le cas à l'aide de vos connaissances, en gardant en tête l'intérêt de l'enfant.
- A posteriori, réfléchissez à ce que vos spécificités (dans la vie réelle) peuvent compliquer (par exemple, que se passe-t-il si je suis mineur-e et que je dois prendre en charge un-e mineur-e ?)
- Changez les rôles 😊

Yapaka (prévention de la maltraitance des enfants) a créé un outil qui permet de chercher les organismes à proximité de chez vous susceptibles de vous aider [www.yapaka.be/cartographie](http://www.yapaka.be/cartographie)

Dans le cadre du projet [ACCESS](#), le GAMS Belgique a lancé une [cartographie](#) disponible sur leur site, avec des vidéos et un chat en ligne disponibles pour aider les personnes souffrant de violence basée sur le genre.



## **Jeux de rôles et casus**

### Cas 1 : à la douche

Ce Centre de Vacances a lieu dans une grande maison en Ardennes. Les enfants qui y sont accueillis sont originaires de quartiers défavorisés de la région bruxelloise. Ils sont trente garçons et filles de 6 à 10 ans.

C'est le deuxième jour. Toute la journée les enfants ont joué dans le bois, donné à manger aux animaux de la ferme voisine, essayé de monter à poney, fait des barrages dans le ruisseau.

Le soir, avant le souper, Agnès invite son groupe de 6 garçonnets de 6 et 7 ans à aller prendre la douche. C'est alors que Tommy, 7 ans, s'assied sur son lit et refuse d'en bouger en déclarant : « Moi je ne me lave pas ». Pierre, 6 ans, et Abdel, 7 ans, sont encore présents dans la chambre à ce moment. Les autres sont déjà partis à la salle de bain.

### Cas 2 : les bonbons

Un centre de vacances en Ardennes qui héberge 40 enfants de 7 à 12 ans et une équipe d'encadrement composée de 8 personnes.

Les enfants sont au centre depuis 3 jours. C'est l'heure de la sieste. Certains enfants sont dans leur chambre et se reposent, d'autres s'adonnent à des activités calmes (lecture, jeu de société, dessin).

Dans le living de la maison, Philippe, animateur, s'occupe des jeux de société. Il va entamer une partie de « UNO » avec un petit groupe quand Nathalie, 10 ans entre dans la pièce et l'interpelle : Elle ne trouve plus ses bonbons. Nathalie vous interpelle pour que vous l'aidiez. Elle pense qu'on lui a volé ses bonbons.

### Cas 3 : moqueries

Jade, 8 ans, vient vous trouver. Elle explique que l'une des nouvelles animatrices se moque toujours d'elle lors des activités. Elle se moque devant tous les autres enfants et encourage le groupe à faire de même.

Vous n'avez jamais vu l'animatrice se moquer de Jade, mais vous savez que Jade peut parfois avoir un comportement difficile à gérer.

### Cas 4 : maltraitance

Vous avez remarqué, lors des différents moments de la journée, qu'Ibrahim, 11 ans, est couvert de bleus. Son comportement a changé ces derniers mois. Il s'est beaucoup renfermé sur lui-même et ne parle plus avec personne, sauf avec son meilleur ami Clément. Vous essayez tout de même d'en savoir plus.

### Casus à réfléchir ensemble, si tous les jeux de rôles sont terminés 😊

1. En pleine activité, un enfant se blesse. Vous devez le transporter chez le médecin et prenez votre voiture personnelle. Les parents de l'enfant déposent plus tard plainte contre vous en déclarant que vous avez abusé de l'enfant lors du trajet.
2. Votre organisation partenaire dans la ville voisine a pris des photos des enfants lors d'une activité que vous aviez organisée et les a publiées sur son site Internet. Les parents se plaignent.
3. Vous avez recruté un nouvel animateur. Vous apprenez ensuite qu'il a déjà été accusé d'harcèlement sexuel dans le cadre de son emploi précédent.
4. Une des institutions avec lesquelles vous travaillez vous explique que son enfant ne participera plus à vos activités puisqu'il est puni.

## EN CONCLUSION

Il est possible de constater que tous les projets n'ont pas pu organiser correctement cette participation, et qu'elle n'a pas toujours été évidente à mettre en œuvre. Le Covid a eu un réel impact sur cela, tout comme des événements externes imprévus (type inondations). Néanmoins, il s'agit aussi d'un révélateur clair de la difficulté qu'ont les professionnel·le·s de lancer la participation des enfants sur des sujets touchant à la protection.

**Dans le futur, il serait intéressant de se pencher sur les blocages auxquels font face ces professionnel·le·s et d'essayer de les résoudre...tant que faire se peut, en impliquant les enfants !**

